



RAPPORT DE L'ATELIER D'ECHANGES SUR LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE BURUNDAISE DANS LA CRISE POLITIQUE DU BURUNDI.

▪ Mot d'ouverture des activités.

L'atelier s'est déroulé le 25 au 27 septembre 2017, le Président de l'ACAT-BURUNDI, Maître Armel NIYONGERE a remercié les représentants des organisations de la société civile qui ont répondu à l'invitation de l'ACAT Burundi pour participer à cet atelier. Il a décrit l'objectif global de l'atelier qui est d'offrir un cadre d'échanges approfondies sur le rôle de la société civile dans la résolution de la crise socio – politique du Burundi dans les limites lui assignées par sa mission.

Il a rappelé que la société civile s'est levée dès le début pour dire non à la violation de la Constitution et à l'Accord d'Arusha et a encouragé les membres de la société civile de continuer la lutte pour la promotion et la protection des droits humains.

Il a terminé son mot en invitant les participants à des échanges fructueux qui vont permettre à la formulation des recommandations pertinentes.

▪ Présentation des participants à l'atelier.

Les participants se sont présentés pour se connaître. Les organisations qui étaient représentées à l'atelier sont les suivantes :

- ACAT - BURUNDI
- APRODH
- CAVIB
- FOCODE
- MFFPS
- LIGUE ITEKA
- RCP.



- **Première présentation : Identité et missions, rôle de la société civile burundaise.**

Le Conférencier a d'abord montré l'évolution historique du concept société civile qui est façonné par la philosophie entre 17^{ème} et 19^{ème} siècle où cette notion de la Société Civile se voyait comme l'opposé à la société sauvage dominé par la loi de la nature.

Il a ensuite montré comment les philosophes et écrivains ont d'une manière divergente défini le concept société civile (Hegel, Marx et Aristote). Il a enfin montré que les désaccords ont persisté sur ce qu'est la société civile lorsque certains disaient qu'elle se définit par ce qu'elle est, d'autres par ce qu'elle n'est pas et d'autres encore la disaient qu'elle se définit en dehors de l'Etat, de la famille, du système politique. Qu'elle inclut les activités réalisées dans le sens de l'intérêt général qu'elle comprend des ASBL et des ONG.

Le Conférencier a poursuivi son exposé en indiquant l'évolution et le rôle de la société civile au Burundi. Il a indiqué que depuis la crise de 1993, la société civile était organisée principalement sous le régime de la loi 1/011 du 18 avril 1992 sur les ASBL. Il a été constaté que les organisations de la société civile sont passées de 32 en 1992 à environ 6000 en 2016 ce qui signifie une croissance de 250 associations par an. L'affaiblissement de l'Etat suite à la crise de 1993 qui a créé d'immenses besoins au sein de la population est à l'origine de cette croissance accrue des associations.

- **Rôles et missions de la société civile.**

Le Conférencier a rappelé que la Société Civile burundaise est réputée être l'une des plus dynamiques d'Afrique et que la société civile n'existe que là où il y a des associations libres soustraites à la tutelle de l'Etat. Il a souligné que le rôle de la société civile est de constituer un cadre susceptible de contrebalancer le pouvoir de l'Etat, de former et d'informer les citoyens.

- **Caractéristiques de la société civile.**

Le Conférencier a indiqué que la société civile burundaise est constituée par des coalitions pour être plus forte (OAG, FORSC, COSYBU etc.).

Elle est un espace de médiation et d'inter médiation entre espace public et privé entre 1993 et 2000. Il a également signalé le rôle éminent de vigilance citoyenne par exemple la culture des campagnes et synergie (campagne contre la vie chère, justice Ernest MANIRUMVA etc.).

Les participants ont effectué les travaux en groupes pour identifier les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de la société civile burundaise.

Le tableau ci - dessous explique d'une manière succincte les résultats obtenus dans les travaux effectués dans les groupes.



Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Crédibilité envers la communauté internationale - La solidarité - L'assiduité - La détermination et l'efficacité des membres - L'indépendance vis-à-vis de l'exécutif 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources financières propres - Dispersion des membres - Manque de transparence dans la gestion des organisations pour certaines - Incapacité à tenir des assemblées générales au pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Ingérence de l'exécutif dans le fonctionnement des organisations - Répression et emprisonnement des membres et leaders par les pouvoirs publics - Division des organisations - Diabolisation par les pouvoirs publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Visibilité - appréciation par la communauté nationale et internationale - collaboration avec les partenaires - crédibilité et légitimité populaire

Après cette identification, les participants ont procédé à la priorisation des menaces et ont également proposé des stratégies à prendre pour faire face aux menaces déjà identifiées et priorisées. Le tableau ci-dessous résume les propositions des participants.

MENACES	STRATEGIES
Longue durée de la crise	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plaidoyers professionnels auprès des décideurs de la région en identifiant les acteurs clés et les messagers et le message. 2. Envisager des mécanismes de pression (embargo économique et sur les armes)
Répression des organisations de la société civile	<ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir les juridictions régionales et internationales et renforcer le suivi pour les juridictions déjà saisies et d'autres mécanismes internationaux. 2. Mobilisation des Organisations de la société civile dans le suivi. 3. Mobilisation des fonds pour le suivi des dossiers.
Insécurité au pays	<ol style="list-style-type: none"> 1. Continuer à saisir les instances internationales



- **Deuxième exposé** : causes profondes de la crise et principales caractéristiques de la situation du pays.

Dans son exposé, le Conférencier a montré que le Burundi a été caractérisé par des cycles de violences depuis son indépendance avec d'énormes conséquences sur tous les domaines de la vie du pays. Il a précisé que le conflit burundais a été souvent défini comme un conflit ethnique ou politique. Mais qu'avec le temps, le conflit burundais est devenu idéologique avec une dimension marquée pour le contrôle des ressources auxquelles le pouvoir donne accès.

Le facilitateur a indiqué dans son exposé qu'avant la colonisation, le Burundi était un Etat Nation avec à sa tête un Roi, et que la société burundaise était structurée autour de 220 unités claniques et quatre composants ethniques dont les GANWA, les BAHUTU, les BATUTSI ainsi que les BATWA, avec une même langue et une même culture et un Dieu unique.

L'institution des BASHINGANTAHE qui outre son rôle dans la régulation sociale, permettait l'ascension sociale des HUTU et TUTSI. Par après il y a eu création par les colons des identités ethniques meurtrières au sein de la population burundaise dans lesquelles on parlait que les TUTSIS étaient considérés comme des nilotes hamitiques fins pasteurs opposés aux agriculteurs rude.

La colonisation a fait qu'il y ait réorganisation administrative qui bénéficie aux GANWA et aux TUTSI. Ces inégalités renforcées par l'école où sont envoyés prioritairement les enfants des chefs et des TUTSI qui leur sont proches.

La collaboration entre les élites TUTSI et la colonisation s'arrête dans les années 1950 quand elles commencent à revendiquer l'indépendance. La colonisation change alors le fusil d'épaules et choisit de s'allier aux élites HUTU marginalisées. Cette politique et ses stéréotypes avaient été intériorisés en complexe d'infériorité chez les uns et de supériorité chez les autres ainsi que la création d'un modèle de polarité bi-ethnique qui est le modèle de création d'identités meurtrières. Il y a aussi la lutte pour le contrôle des ressources ou certains penseurs ont montré qu'une économie basée sur la monoculture était conflictogène plus généralement dans un pays ou l'Etat est le principal employeur.

Selon le Conférencier, La crise du conflit burundais découle également de la crise de régulation démographique. La rareté des terres est génératrice des conflits. En guise d'illustration, dans les tribunaux de résidences, les litiges fonciers représentent 71,9% sauf la commune de KABEZI. Les conflits fonciers sont à l'origine des confrontations fatales au sein des familles et entre voisins.

Une gestion de crise peut générer aussi des conflits selon le Conférencier :

- L'absence de justice, prédominance des règlements de comptes ;



- L'impunité des vainqueurs ;
- La volonté de vengeance ;
- L'incapacité de régler les contentieux sangs et de mémoire.

Parmi les causes profondes de la crise au Burundi figurent aussi les causes culturelles a ajouté le conférencier, notamment : la religion traditionnelle kiranga-kubandwa, la suppression de la fête nationale UMUGANURO, l'effondrement progressive de certaines valeurs : Ubuntu, ibanga.

Il a précisé également que d'autres facteurs sont à l'origine des crises au BURUNDI entre autre le non respect des lois, le manque d'indépendance de la justice, l'absence d'une institution d'arbitrage, l'augmentation de la corruption et la pratique du clientélisme ainsi que la mauvaise gouvernance caractérisée par des pratiques sectaires et du népotisme.

La gouvernance CNDD-FDD est venu renforcer la crise au BURUNDI par le refus des règles élémentaires de démocratie et de gouvernance, en installant un régime de l'arbitraire, en utilisant la violence comme système pour se maintenir au pouvoir et du coup, l'incapacité de redevenir des citoyens ordinaires, le retour dans le cycle avec l'instrumentalisation ethnique en agitant les mythes hamitiques et bantous.

Le conférencier a conclu son exposé en indiquant que l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au BURUNDI, a été une étape importante en vue de sortir le pays du cycle vicieux des violences, mais la principale lacune a été l'absence de solides mécanismes de mise en œuvre de cet accord, et l'incapacité de vider le contentieux de sang à travers les mécanismes de justice transitionnelle prévus. Il a conclu qu'il est impérieux de sortir des cycles de violences et de reconstruire une paix durable au BURUNDI.

Après l'exposé s'en ai suivi des questions et échanges entre le conférencier et les participants à l'atelier. Puis, les travaux se sont poursuivis en groupes ou il s'agissait d'esquisser de scenarii sur les futurs possibles du BURUNDI, de voir ensemble le positionnement et le rôle de la société burundaise au regard des défis et des enjeux, et à formuler des recommandations.

Sur ce, les participants réunis en petits groupes ont échangé sur ces thèmes et vont pu rassembler différentes idées qui, par la suite ont été analysé en plénière.

Le tableau ci-dessous résume les différentes scenarii, leurs conséquences, ainsi que le positionnement de la société civile burundaise face aux scénarii évoqués.

Scenarii	Conséquences
----------	--------------



ACAT/Burundi

Le régime refuse de négocier	<ul style="list-style-type: none"> - Les violations des droits de l'Homme continuent à se commettre - La résistance armée commence - Risque de génocide - Les réfugiés augmentent de plus en plus
Des négociations qui aboutissent au partage du pouvoir sans toutefois toucher les causes profondes de la crise	<ul style="list-style-type: none"> - Mis en place du gouvernement de transition - Retour d'une partie des réfugiés - Impunité des crimes commis - D'autres crimes se commettent - Une autre crise politique peut naître autour des élections de 2020.
Des négociations inclusives qui aboutissent à une solution politique négociée avec une mise en œuvre des mécanismes de lutte contre l'impunité	<ul style="list-style-type: none"> - Un gouvernement de transition et les auteurs de crimes graves sont exclus des institutions de transition - Désarmement de la milice imbonerakure et d'autres groupes armés - Retour des réfugiés - Réforme des secteurs de la justice et des corps de défense et de sécurité - Réouverture de l'espace public - Organisations des élections libres et transparentes

Après échanges sur ces scénarii et leurs conséquences, les participants ont à l'unanimité soutenu la solution politique négociée et de continuer son rôle de plaidoyer pour le respect de la loi et la lutte contre l'impunité ; en construisant une vision commune en tant que société civile par une réadaptation du document de référence de 2016.

▪ **RECOMMANDATIONS.**



- Continuer à mener des missions de plaidoyer pour un dialogue inclusif et rapide afin que la solution soit vite trouvée à cette crise burundaise ;
- Plaider pour qu'il y ait des mécanismes de pression amenant le régime à négocier.
- Ils ont recommandé aussi la préparation de l'atelier de réadaptation et d'appropriation du document de référence de la société civile ;
- Continuer le monitoring des violations des droits de l'homme ainsi que la collaboration avec les mécanismes internationaux des droits humains.

L'atelier a été clôturé dans une ambiance parfaite, par un mot de remerciement du Président de l'ACAT BURUNDI au Conférencier et aux différents participants.